



**Par dépôt électronique et poste**

Le 31 juillet 2013

Mme Sophie Giner  
Secrétaire adjointe  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014  
Dossier Régie de l'énergie : R-3823-2012  
Notre dossier : R047062 YF

---

Chère Madame,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») donne suite à la décision D-2013-090 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») dans le dossier décrit en rubrique.

Par sa décision susdite, la Régie demande au Transporteur de produire sa proposition tarifaire pour les années 2013 et 2014, le 1<sup>er</sup> août 2013. Or, en raison de contraintes internes et malgré notre diligence, le Transporteur ne sera pas en mesure de respecter ce délai.

Le Transporteur propose de produire son dossier complet le 6 août 2013 en matinée.

Avec égard, cette demande n'aura aucun impact sur la célérité ou l'équité du déroulement du dossier et nous prions la Régie de l'accueillir.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (par courriel seulement)